

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montreal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

Encyclique de N. S. Père le Pape relative à la fondation du Tiers-Ordre. — NOUVELLES DE ROME : — Consistoire dans les premiers jours du carême. — Bref à l'œuvre de Saint-Paul. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE: Adoration nocturne ; adoration diurne. — Déposition des reliques à la cathédrale. — Lettre du R. P. Charbonnier ; lettre du R. P. Voisin. —



SOMMAIRE

S. G. Mgr l'archevêque de Québec et le comité de vigilance. — Changement ecclésiastique. — Allocution de Mgr de Montréal à Louisville. — Bénédiction d'une cloche à Yamachiche. — NOUVELLES DE L'ÉTRANGER : — Etats-Unis. — France. — *Paillettes d'or* : Extraits. — Histoire édifiante : *Je garde papa*. — Décès de la semaine.

LE NUMÉRO

2 cents

PREMIER PRIX DE L'ABONNEMENT

6 mois, 55 cents — Un an, une piastre

LE NUMÉRO

2 cents

Permis d'imprimer : † EDOUARD CHS., Evêque de Montréal.

Adresser toutes les communications à M. P. Dupuy.

Bureaux : rue Saint-Gabriel, 25.

PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES

Lundi, 19 Février — Sainte-Daric.
 Mercredi, 21 “ — Saint-Damien.
 Vendredi, 23 “ — Sainte-Croix (Sœurs Grises).

HEURES DES OFFICES

**Dimanche, 18 février—2^e Dimanche du Carême—2^e classe, semi-double.
 Ornaments violets.**

Cathédrale.

Messes basses : 5½, 6, 6½ et 7½ avec instruction.

Grand'messe, 10 h. — Vêpres, 3 h. ½.
 Le soir à 7 h., confrérie et prières du carême. — Tous les soirs à 7 h. (le samedi excepté), prières et instruction.

Notre-Dame.

Messes basses : 5½, 6, 6½, 7, 7½ et 8 h.
 Grand'messe, 10 h. — Vêpres, 3 h. ½. — A 6 h. ½ p. m., récitation du chapelet.

Tous les Dimanches à 1 h. ½, réunion de la congrégation des Petites Servantes des Pauvres du S. Nom de Marie.

Saint-Jacques.

Messes basses : 6, 7 et 8 h.
 Grand'messe, 10 h. — Vêpres et salut, 3 h. ½. — Congrégation des jeunes gens, récitation de l'office, sermon, à 7 h. ½, dans la chapelle du Sacré-Cœur. — Congrégation de persévérance, 1 h. ½ p. m.

Le premier mercredi, confrérie de la bonne mort, 3 h. p. m.

Le premier Dimanche du mois, réunion de tempérance, à 7 h. p. m.

Saint-Patrice.

Messes basses : 6, 7 et 8 h.
 Grand'messe, 10 h. — Vêpres et salut, 3 h. ½. — Après vêpres :

- 1^{er} Dimanche, confrérie du scapulaire.
- 2^e “ société de tempérance.
- 3^e “ confrérie du S. Rosaire.
- 4^e “ association des jeunes gens.

Eglise du Jésus.

Messes basses : 5½, 6, 6½, 7, 7½ et 8 h.
 Grand'messe, 10 h., sermon français. — Vêpres, 3 h. ½. — A 6 h. ½ p. m., sermon français, salut. — A 8 h. p. m., sermon anglais, salut.

Saint-Pierre.

Messes basses : 6, 7 et 8²⁰ avec serm.
 Grand'messe, 10 h. — Vêpres et salut, 3 h. — Congrégation des hommes, 6 h. ½ a. m. — Cong. des jeunes gens, 7 h. a. m. — Cong. des demoiselles de l'Immaculée Conception, 1 h. ½.

Saint-Joseph.

Messes basses : 5½, 7, 8 et 9 h.
 Grand'messe, 10 h. ½. — Vêpres, 3 h.
 Congrégation des hommes, 6 h. ½ a. m. — Cong. des dames de Ste-Anne, 2 h. p. m. — Cong. de Marie Imm., 2 h. p. m. (Ces deux congrégations alternent chaque dimanche.)

Sainte-Anne.

Messes basses : 6, 7, 8 et 9 h.
 Grand'messe, 10 h. — Vêpres, 7 h. p. m.

Sacré-Cœur de Jésus.

Messes basses : 5½, 6½ et 7 h. ½.
 Grand'messe, 10 h. — A 1 h. ½, instruction pour les enfants. — Vêpres et salut, 2 h. ½. — Dimanche, 14, réunion des Enfants de Marie. — A 5 h. p. m., réunion de la congrégation des hommes.

Sainte-Brigide.

Messes basses : 6½, 7, 8 et 8 h. ½.
 Grand'messe, 10 h. — Vêpres et salut, 3 h. — A 4 h., réunion des congrégations des dames de Ste-Anne et des Enfants de Marie.

Saint-Vincent-de-Paul.

Messe basse : 7 h. ½, sermon anglais.
 Grand'messe, 10 h. — Vêpres, 3 h. — Congrégation des hommes, 7 h. a. m. — Congrégations des dames de Ste-Anne et des Enfants de Marie, à 2 h. p. m., alternativement.

Sainte-Marie.

Messe basse : 7 h. ½.
 Grand'messe, 10 h. — Catéchisme à 1 h. 45 p. m. — Société de Saint-Vincent-de-Paul, à 11 h. a. m. — Société de tempérance, 3 h. p. m.

Hotel-Dieu.

Messes basses : 5½ et 7½.
 Grand'messe, 9 h. ½. — Vêpres, 2 h. ½.

Notre-Dame de Lourdes.

Congrégation des hommes : récitation de l'office, messe, à 6 h. ½. — Cong. des Enfants de Marie, à 2 h. — Archiconfrérie de l'Immaculée Conception, 4 h. ½. Sur semaine, messe basse à 7 h.

LETTRE ENCYCLIQUE

DE

NOTRE SAINT PÈRE LÉON XIII.

Le 17 septembre dernier, le saint Père donnait une encyclique relative au glorieux saint François d'Assise et à la propagation du Tiers-Ordre franciscain. A l'occasion du septième centenaire de la naissance du pauvre d'Assise, Léon XIII propose à l'imitation des chrétiens, l'exemple de saint François, les encourage par l'exemple du passé, les engage à s'enroler dans cette milice franciscaine toujours vivante, mais dont il importe de grossir les rangs pour assurer la victoire sur l'armée ennemie.

„ Ne pouvant, vu sa longueur, donner cette magnifique encyclique, nous publions la partie qui s'occupe plus spécialement du Tiers-Ordre.

Partout où allait saint François d'Assise, un immense concours de peuple le suivait, et il n'était pas rare que dans les petites villes, dans les cités les plus populeuses, des hommes de toute condition vissent lui demander de les admettre sous sa règle.

“ C'est la raison qui détermina le Saint à instituer la confrérie du *Tiers-Ordre*, qui admettrait toutes les conditions, tous les âges, l'un et l'autre sexe, et n'obligerait point à rompre les liens de la famille, et de la société. Il l'organisa sagement, moins avec des règles particulières que d'après les propres lois évangéliques, qui ne sauraient paraître trop dures à aucun chrétien. Ses règles sont, en effet, d'obéir aux commandements de Dieu et de l'Eglise, de s'abstenir des factions et des rixes, de ne rien détourner du bien d'autrui, de ne prendre les armes que pour la religion et la patrie ; de garder la modération dans la nourriture et le vêtement, de fuir le luxe, de s'abstenir des séductions dangereuses de la danse et du théâtre.

“ Il est facile de comprendre que d'immenses avantages ont dû découler d'une institution de cette nature, aussi salutaire par elle-même qu'admirablement appropriée à cette époque. Son opportunité est suffisamment établie par la formation d'associations du même genre, sorties de la famille de saint Dominique et d'autres Ordres religieux, et les faits eux-mêmes la confirment. En effet, depuis les rangs les plus humbles jusqu'aux plus élevés, il y eut un puissant entraînement des esprits et une ardeur généreuse et empressée pour se faire affilier à cet ordre franciscain. Entre tous les autres, Louis IX, roi de France, et sainte Elisabeth de Hongrie recherchèrent cet honneur ; et dans le cours des siècles, plusieurs souverains Pontifes, des cardinaux, des évêques, des rois et des princes ont pensé que les insignes franciscains n'enlevaient rien à leur dignité. Les associés du Tiers-Ordre mon-

trèrent toujours autant de piété que de courage à défendre la religion catholique ; et si leurs vertus furent en butte à la haine des méchants, elles furent toujours approuvées par les gens de bien et les sages, ce qui est l'honneur le plus grand et le plus désirable. Bien plus, Grégoire IX, Notre prédécesseur, loua publiquement leur foi et leur courage ; il n'hésita point à les couvrir de son autorité et, pour leur rendre hommage, à les appeler "soldats du Christ, nouveaux Machabées". Cet éloge était mérité. Car le salut public trouvait un puissant appui dans cette corporation d'hommes qui, prenant pour guide les vertus et les règles de leur fondateur, s'appliquaient autant qu'ils le pouvaient à faire revivre et à remettre en honneur dans la cité les mœurs chrétiennes. Certes, grâce à eux et à leurs exemples, bien souvent les rivalités des partis furent étouffées ou apaisées, les armes furent arrachées des mains des furieux, les causes de procès et de querelles furent supprimées, des consolations furent apportées aux pauvres et aux abandonnés, et la luxure, ce gouffre des fortunes, cet instrument de corruption, fut réprimée. Aussi la paix domestique, la tranquillité publique, l'intégrité et la douceur des mœurs, l'usage légitime de la fortune privée et sa conservation, toutes choses qui sont les meilleurs fondements de la civilisation et de la stabilité sociale, sortent comme d'une racine du Tiers-Ordre franciscain ; et c'est en grande partie à saint François que l'Europe doit d'avoir conservé ces biens.

"Cependant, plus qu'aucune autre nation l'Italie est redevable à saint François ; de même qu'elle fut le principal théâtre de ses vertus, de même elle sentit davantage ses bienfaits. Et, en effet, dans ce temps où la fréquence des torts multipliait les luttes privées, il tendit toujours la main au malheureux et au vaincu ; riche malgré son extrême pauvreté, il ne manqua jamais de secourir la misère d'autrui, en oubliant la sienne. La langue nationale, à peine formée, fit entendre dans sa bouche des vagissements pleins de grâce ; il exprima tout à la fois la puissance de la charité et de la poésie dans des cantiques que le peuple apprenait et que la postérité lettrée n'a pas jugés indignes de son admiration. A la pensée de saint François, un souffle et une inspiration surnaturels excitèrent le génie de nos compatriotes, si bien que les plus grands artistes rivalisèrent d'habileté pour représenter les actions de sa vie par la peinture, la sculpture et le burin. En saint François, Alighieri trouva le sujet de ses chants à la foi sublimes et doux : Cimabué et Giotto, des inspirations qu'ils transmirent à la postérité avec des couleurs dignes de Parrhasius ; enfin, d'illustres architectes eurent l'occasion d'élever de magnifiques monuments, soit en construisant le tombeau de ce pauvre, soit en édifiant l'église de Sainte-Marie-des-Anges, témoin de si nombreux et si grands miracles. A ces sanctuaires, les peuples sont accoutumés à venir en foule pour vénérer François d'Assise, le père des pauvres, qui, après s'être dépouillé absolument de tous les

biens terrestres, a vu affluer vers lui en abondance les dons de la divine bonté.

“ On voit donc quelle source féconde de bienfaits a découlé de ce seul homme sur la société chrétienne et sur la société civile. Mais puisque son esprit, si pleinement et si parfaitement chrétien, est admirablement approprié à tous les lieux et à tous les temps, personne ne doutera que l'institution de saint François ne doive être grandement profitable à notre temps, d'autant plus que le caractère de l'époque actuelle se rapproche, pour plusieurs raisons du caractère de ce temps-là. De même qu'au douzième siècle, l'amour des choses divines s'est beaucoup refroidi, et, autant par ignorance que par négligence, il y a un grand relâchement dans l'accomplissement des devoirs chrétiens. Entraînés par un semblable courant des esprits et par des préoccupations semblables, la plupart des hommes passent leur vie dans la recherche du bien-être et dans la poursuite avide des plaisirs. Énergés par le luxe, ils dissipent leurs biens et convoitent ceux d'autrui : ils exaltent la fraternité, mais ils en parlent plus qu'ils ne la pratiquent, car ils sont absorbés par l'égoïsme, et la vraie charité envers les petits et les pauvres s'affaiblit de jour en jour. En ce temps-là, l'erreur si répandue des Albigeois, en excitant les foules contre le pouvoir de l'Église, avait en même temps troublé l'État et ouvert la voie à une sorte de *socialisme*. De même aujourd'hui, les fauteurs et les propagateurs du *naturalisme* se sont multipliés ; ils nient obstinément qu'il faille se soumettre à l'Église, et s'avancant par degrés plus loin qu'on ne devait s'y attendre, ils s'attaquent même au pouvoir civil ; ils approuvent la violence et les séditions chez le peuple ; ils flattent les passions des prolétaires et ils ébranlent les fondements de la famille et de l'État.

“ C'est pourquoi, au milieu de maux si nombreux et si graves, vous comprenez certainement, Vénérables Frères, que l'on est en droit de placer de grandes espérances de soulagement dans l'institution franciscaine ramenée à son état primitif. Si elle florissait, la foi, la piété et tout ce qui fait l'honneur de la vie chrétienne fleuriraient aisément ; cet appétit désordonné des choses périssables serait réprimé ; et il n'en coûterait pas de dompter ses passions par la vertu, ce que la plupart des hommes regardent cependant comme le devoir le plus lourd et le plus insupportable. Unis par les liens d'une concorde vraiment fraternelle, les hommes s'aimeraient entre eux et auraient pour les pauvres et les malheureux ce respect qui leur est dû, à cause de leur ressemblance avec Jésus-Christ. En outre, ceux qui sont profondément pénétrés des idées chrétiennes savent, d'une science certaine, que c'est un devoir de conscience d'obéir aux autorités légitimes et de ne léser personne en quoi que ce soit. Rien n'est plus efficace que cette disposition d'esprit pour extirper radicalement tout vice de ce genre, la violence, les injustices, l'amour des révolutions, la haine entre les diverses classes de citoyens, toutes choses qui constituent les principes et les armes du *socialisme*.

“ Enfin, cette question des rapports des riches et des pauvres, qui préoccupe tant les hommes politiques, sera parfaitement résolue s'il est établi et si l'on se persuade que la pauvreté n'est pas exempte de dignité ; que le riche doit être compatissant et généreux et le pauvre content de son sort et de son travail, parce que ni l'un ni l'autre ne sont nés pour ces biens changeants, mais pour arriver au ciel, celui-ci par sa patience, celui-là par sa bienfaisance.

“ Telles sont les raisons pour lesquelles Nous désirons depuis longtems et de grand cœur que chacun s'applique, autant qu'il le peut, à imiter saint François d'Assise. C'est pourquoi, de même qu'au paravant Nous avons toujours porté un intérêt particulier au Tiers-Ordre franciscain, de même, aujourd'hui que la souveraine bonté de Dieu Nous a appelé à exercer le Pontificat suprême, profitant de l'occasion si favorable qui nous est offerte, Nous exhortons les chrétiens à ne pas refuser de se faire inscrire dans cette sainte milice de Jésus-Christ.—On compte de tous côtés un très grand nombre de personnes des deux sexes qui marchent avec ardeur sur les traces du Père Séraphique. Nous louons et Nous approuvons vivement leur zèle ; mais Nous voudrions le voir grandir et gagner un plus grand nombre d'âmes, grâce surtout à vos efforts, Vénérables Frères. Et ce que Nous recommandons par-dessus tout, c'est que ceux qui auront revêtu les insignes de la pénitence aient sous les yeux l'image de leur très saint fondateur et s'attachent à lui comme à leur modèle ; autrement, rien de ce qu'on en attend de bon ne se réaliserait. Appliquez-vous donc à vulgariser la connaissance du Tiers-Ordre et à le faire apprécier à sa valeur ; veillez à ce que ceux qui ont la charge des âmes enseignent avec soin ce qu'il est, combien il est facilement accessible pour chacun, quels grands et nombreux privilèges lui sont attachés pour le salut des âmes, et que d'avantages il promet aux particuliers et aux nations. Il faut y travailler d'autant plus que les religieux des deux premiers ordres de saint François souffrent en ce moment de l'indigne persécution qui les a frappés. Plaise à Dieu que, par la protection de leur Père, ils sortent bientôt de cette tempête fortifiés et florissants. Plaise à Dieu que les nations chrétiennes adoptent la règle du Tiers-Ordre avec autant d'ardeur et en aussi grand nombre que jadis elles mettaient d'empressement à accourir de toutes parts vers saint François lui-même ! Nous le demandons avec d'autant plus d'instance aux Italiens, et Nous l'espérons d'eux avec d'autant plus de droit que les liens d'une patrie commune et l'abondance particulière des bienfaits reçus les obligent à plus de dévotion et à plus de reconnaissance envers saint François. Ainsi, au bout de sept siècles, l'Italie et le monde chrétien tout entier se verraient ramenés du désordre à la tranquillité, de la ruine au salut par le bienfait du saint d'Assise. Demandons cette grâce à saint François, surtout en ces jours, dans nos communes prières :

demandons-la à la Vierge Marie, mère de Dieu, qui n'a cessé de récompenser la piété et la foi de son serviteur par sa protection céleste et des dons merveilleux.

“ En attendant, comme gage des faveurs célestes et en témoignage de Notre bienveillance toute particulière, Nous vous accordons affectueusement dans le Seigneur, à vous, Vénérables Frères, à tout le clergé et au peuple confié à chacun de vous, la bénédiction apostolique. ”

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 17 septembre 1882, la cinquième année de Notre Pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

NOUVELLES DE ROME.

Le bruit se confirme, écrit-on de Rome au *Monde* de Paris, que le consistoire, plusieurs fois annoncé, aura lieu dans les premiers jours du carême, et que non-seulement le souverain Pontife y préconisera des évêques, entre autres les titulaires vacants aux sièges de la Pologne, mais aussi qu'il y créera de nouveaux cardinaux. Parmi les prélats appelés à recevoir la pourpre cardinalice, on cite Mgr Laurenzi, assesseur du Saint-Office, Mgr Aloïs-Masella, nonce apostolique en Portugal, et Mgr Merosi Gori, secrétaire de la Congrégation consistoriale.

On annonce de Rome, à la date du 19 janvier, qu'après le consistoire, où il sera pourvu aux sièges épiscopaux de Pologne, M. de Boutenieff présentera ses lettres de créance comme ministre de Russie près du Saint-Siège.

Sa Sainteté Léon XIII vient d'adresser un nouveau bref à l'œuvre de Saint-Paul.

Le Pape encourage les membres de l'œuvre dans les sacrifices qu'ils font pour propager la vérité par la presse, et il les loue des soins qu'ils apportent dans leurs éditions de saint Thomas. Le saint Père signale et recommande en particulier la nouvelle édition des ouvrages intitulés : *Questiones disputatæ et de Ente et Essentia*, du Docteur angélique.

CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE.

L'ADORATION NOCTURNE.

C'est en 1848 que l'adoration nocturne fut établie à Paris par le P. Herman, qui, depuis sa conversion miraculeuse, avait une dévo-

tion, toute particulière pour le T.-S. Sacrement : voici dans quelles circonstances.

Le R. P. Herman, étant en prières dans une chapelle de Carmélites où allait avoir lieu l'adoration nocturne, une sœur vint le prier de sortir en lui disant que les Carmélites seules et quelques dames pouvaient assister aux prières de l'adoration. Surpris par cette invitation le Père résista et ce ne fut qu'après deux autres invitations qu'il se décida à sortir.

En quittant la chapelle, tout attristé à la pensée que les dames pouvaient toute la nuit adorer le T.-S. Sacrement et que ce bonheur était refusé aux hommes, le P. Herman alla à l'archevêché et fit connaître à M. de La Bouillerie, alors grand-vicaire, la cause de sa tristesse.

“ Trouvez-moi vingt hommes qui veuillent participer à l'adoration nocturne, lui répondit M. de La Bouillerie, et cette œuvre sera de suite autorisée. ”

Le P. Herman eut bientôt trouvé les vingt hommes demandés et l'œuvre de l'adoration nocturne pour les hommes fut créée. Depuis lors son essort a toujours été en grandissant. De Paris elle a rayonné dans toutes les villes de France et le nombre des hommes qui en font partie est très grand.

La fondation à Montréal de l'adoration nocturne pour les hommes est toute récente, elle date à peine de 15 mois. Un de nos pieux compatriotes, ayant fait un voyage en France, fut émerveillé, par cette œuvre, il en suivit les offices, en étudia les règlements et de retour parmi nous, employa son zèle à l'établir à Montréal. Ses efforts furent vite couronnés de succès, car l'œuvre compte aujourd'hui plus de deux cents membres. Aussi les réunions qui n'avaient d'abord lieu qu'une fois par semaine, le jeudi, ont-elles lieu maintenant deux fois, le jeudi et le dimanche. Le directeur général de l'œuvre est le digne et vénéré M. Baile, ancien supérieur du Séminaire. L'œuvre est dirigée par un conseil composé d'un président, d'un secrétaire, d'un trésorier et de quelques membres.

L'adoration nocturne se fait à Notre-Dame. Les offices commencent à 9 h. du soir. Tous les membres, sauf empêchement, se rendent à cette heure là à l'église et tous ensemble disent les premiers offices ; une allocution leur est ensuite adressée par un des prêtres de Notre-Dame, puis a lieu l'exposition du T. S. Sacrement. Après cette exposition les membres qui ne doivent pas passer la nuit se retirent et l'adoration nocturne commence. Le matin est célébré une messe à laquelle communient presque tous les adorateurs.

Chaque membre fait une heure d'adoration par mois.

Dans un pays aussi religieux que le nôtre, il est inutile de faire ressortir l'excellence d'une telle œuvre et les grâces qu'elle doit attirer sur les membres qui en font partie et sur ceux pour lesquels ils prient. De tout temps la dévotion au T. S. Sacrement a été une œuvre bénie de Dieu et un des moyens les plus efficaces d'implorer la divine miséricorde.

L'ADORATION DIURNE.

Au mois de décembre dernier, le 4^e dimanche de l'Avent, l'adoration diurne pour les personnes du sexe a été établie dans notre ville, et déjà cette œuvre compte plus de 500 membres.

C'est au sanctuaire vénéré de Notre-Dame de Pitié qu'à lieu tous les mercredis, l'adoration diurne, de 7 h. du matin à 5 heures du soir. Une messe est célébrée le matin et un salut solennel est donné le soir.

Comme il y a habituellement quatre mercredis dans le mois, l'adoration diurne est faite pendant le 2^e et le 4^e mercredi par les demoiselles, enfants de Marie de la congrégation Notre-Dame, et par les demoiselles de la congrégation de la Victoire.

L'excellence de cette œuvre et ses heureux résultats sont si bien connus de tous, que nous n'avons pas besoin de donner de plus amples détails.

Jeudi soir, à la cathédrale, aura lieu la déposition des SS. Reliques, et vendredi soir, à 7 heures, le chemin de la croix.

Dimanche prochain, commencera, à l'église du Sacré-Cœur de Jésus, une retraite pour les hommes mariés. Elle se terminera le dimanche suivant.

— Le même dimanche, commencera une retraite pour les jeunes gens, qui se terminera le quatrième dimanche du carême, le prédicateur de ces deux retraites sera le R. P. Hamon.

Demain, 2^e dimanche du carême, à l'église Saint-Joseph, ouverture d'une retraite exclusivement pour les hommes, à 7½ h. p. m. Les jours suivants messe à 5½, suivie d'une instruction ; à 7½ h. p. m., sermon suivi de la bénédiction du T.-S. Sacrement, clôture de la retraite le 3^e dimanche du carême à 7½ h. p. m. Cette retraite sera prêchée par les révérends pères A. Dazé et A. Langevin.

Mgr l'évêque de Montréal a reçu la lettre suivante de M. J. B. Labelle, agent général du fret et des passagers sur le Chemin de fer du Nord :

“J'ai l'honneur de vous informer que nous accorderons aux membres du clergé le privilège de voyager à moitié prix sur tout le parcours de ce chemin (Chemin de fer du Nord,) jusqu'à avis contraire.

“ Ces messieurs pourront se procurer des permis de demi-place en s'adressant au sousigné (M. J. B. Labelle) ; car il sera nécessaire de présenter ces permis aux agents des stations, chaque fois qu'ils achèteront leurs billets.

MISSIONS D'AFRIQUE.—Nous extrayons ce qui suit d'une lettre écrite au R. P. Voisin :

Nous avons reçu de bonnes nouvelles de la mission de Massanzé (Tanganyka). Les Pères Guillet, Moinet, Delaunay et Dromaux m'écrivent qu'ils se sont mis à prêcher ouvertement aux nègres. La bonne nouvelle est que Dieu a béni leur entreprise. Tous les jours les habitants de Moulonewa, hommes et femmes, viennent à la suite de leur roi faire la prière avec les missionnaires et écouter leurs instructions. Nos confrères ajoutent que c'est un spectacle des plus touchants, de voir tous ces bons nègres se prosterner ensemble et réciter dévotement et à haute voix le Pater-noster. Priez, mon cher Père, pour que Notre-Seigneur Jésus-Christ mène à bonne fin une si belle œuvre."

" J. B. Charbonnier,
"Sup. des Mis. d'Afrique."

Le R. P. Voisin nous adresse la lettre suivante :

" Monsieur le Rédacteur,

" Je suis heureux de profiter de votre bienveillance, pour vous prier de faire insérer dans les colonnes de votre intéressant journal, combien je suis profondément touché de l'accueil sympathique et charitable qui m'est fait dans l'excellente ville de Montréal.

Outre les offrandes que j'ai pu recueillir dans les églises, je suis heureux de livrer à la publicité que j'ai reçu 1^o de deux anonymes la somme de \$160.00 pour fournir à un missionnaire ce qui pourrait lui être nécessaire durant une année, pour sa nourriture et vêtement, 2^o \$200.00 d'un autre anonyme signant " Patrick O. B. pour le même motif, 3^o \$1000.00 pour rachat de petits esclaves coûtant chacun de \$15.00 à \$20.00, 4^o \$1000.00 de M. Louis de Gonzague Baillargé, avocat de Québec, pour l'érection d'une église sur les bords du lac Nianza, (Afrique Equatoriale), sous le vocable de saint Pierre, prince des Apôtres."

"E. Voisin,
Missionnaire d'Afrique."

" Séminaire N. D., Montréal."

Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Québec a présidé la réunion annuelle de la société de vigilance qui a été tenue à l'hôtel-de-ville. Au cours de ses remarques, Sa Grandeur a dit qu'il lui était inutile de parler des mauvais résultats de l'intempérance. Si nous le pouvions, il serait désirable de l'abolir, mais malheureusement cela est impossible. Il faut donc la combattre pour en diminuer les fâcheux effets. Tel est le but des sociétés de vigilance.

Mgr Taschereau a été prié de rester patron et membre honoraire

de l'association. Puis l'assemblée lui a voté des remerciements pour l'intérêt qu'il porte à l'association et les efforts qu'il fait pour sa prospérité.

M. l'abbé L. E. Leclerc est transféré du vicariat de Saint-Charles de Bellechasse à celui de Saint-Jean, Ile d'Orléans.

Le *Nouvelliste* annonce que le très révérend Père Bellefontaine, supérieur des Trappistes, Dom Jésus Marie, doit partir de France prochainement pour venir faire une visite au monastère du Lac.

Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa, vient de publier une lettre pastorale concernant la publication de la littérature immorale.

Nous avons annoncé que Mgr de Montréal, à son retour de Québec, s'étant arrêté à Louiseville, avait adressé, après la grand' messe une allocution aux fidèles.

Le *Courrier de Maskinongé* dit à ce sujet :

“ L'illustre prélat a fait des rapprochements frappants entre les faits relatés par l'évangile du jour et les événements qui attristent aujourd'hui le monde catholique.

“ On cherche encore, s'est écrié l'éloquent prélat, à faire périr le divin Enfant : les pouvoirs terrestres, jaloux comme Hérode, de cette puissance divine qui les offusque, ont imaginé un nouveau massacre des innocents, c'est-à-dire, cette législation impie, athée, ces écoles sans Dieu, sans crucifix, sans prières, sans instruction religieuse ; plan diabolique, inventé par l'enfer, pour faire périr dans les âmes de la génération naissante le divin Sauveur.”

“Remercions la divine Providence, a ajouté l'orateur, de ce que ces doctrines subversives n'ont pas encore pris racine au Canada ; et que nos écoles, grâce à Dieu, sont encore religieuses.”

A Yamachiche, le 6 courant, eut lieu la bénédiction d'un tableau du Sacré-Cœur destiné à orner l'église de cette paroisse. Ce magnifique tableau est le don et l'œuvre à la fois de Messire Dorion, curé d'Yamachiche.

La bénédiction fut faite par Sa Grandeur Mgr Lafleche ; le sermon de circonstance donné par M. F. X. Cloutier, des Trois-Rivières. “ La Dévotion au Sacré-Cœur, ” tel était le sujet choisi par l'orateur. Il y avait un nombreux concours de clergé et de fidèles.

Nous prions de nouveau les personnes qui veulent bien s'abonner à la “Semaine religieuse” de nous envoyer le plutôt possible le montant de leur abonnement.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER.

ÉTATS-UNIS.— On lit dans le *Moniteur de Rome*, à la date du 15 janvier :
Le saint Père a reçu hier soir, en audience particulière, Mgr Spalding, évêque de Peoria (Illinois).

Sa Grandeur s'est rendue ensuite chez Son Eminence le cardinal secrétaire d'Etat.

Mgr Spalding était accompagné de Mgr Hostlot, recteur du collège américain des Etats-Unis.

Le saint Père a exprimé le désir de voir une seconde fois Mgr Spalding qui, en conséquence, restera encore à Rome une quinzaine de jours.

—Le dernier numéro de la *Catholic Review*, de New-York, contient la traduction des règlements de la Ligue contre le blasphème que M. l'abbé Martial, le regretté pasteur des Canadiens de Grosvenordale, avait organisée parmi ses paroissiens.

—La translation des restes de Mgr Hugues, ancien archevêque de New-York, à la nouvelle cathédrale de cette ville, a eu lieu mardi, avec une pompe extraordinaire. Il y avait sept évêques et archevêques présents, et plus de deux cents prêtres. Les prélats étaient Mgr McCloskey, cardinal-archevêque; Mgr Wadhams, évêque d'Ogdenburg; Mgr O'Farrel, évêque de Trenton; Mgr Wigger, évêque de Newark; Mgr Loughlin, évêque de Brooklyn; Mgr McNierny, évêque d'Albany; Mgr McQuade, évêque de Rochester; Mgr Corrigan, archevêque.

—Lors d'un récent voyage à Webster, nous avons visité l'église canadienne, dont M. l'abbé A. Landry est le pasteur. L'apparence extérieure n'a rien de remarquable, le site est cependant fort beau. Mais l'intérieur est tout à fait admirable. La fresque est de bon goût et le choix des emblèmes fait vraiment honneur à la piété du curé. Les Canadiens de Webster doivent être fiers de leur joli et pieux sanctuaire.

—Le *Travailleur* de Worcester rend compte de la brillante réception faite à Mgr Bouland, curé de Notre-Dame des Victoires, à Boston, par la population canadienne.

La réception eut lieu dans la salle Montcalm et, après que le président eut présenté à l'assistance Mgr Bouland, celui-ci prit la parole.

“ Mgr Bouland, dit le *Travailleur*, est un spirituel et abondant causeur. Il plaît, il charme, il se fait applaudir. Pendant une heure il parla de ses impressions de voyage, des Canadiens, de leur mission, de leur avenir. Sa parole entraînant, son esprit si français, charmèrent l'auditoire au plus haut degré.

“ Mgr Bouland remit à notre rédacteur son diplôme d'Avocat de Saint-Pierre, en disant qu'il avait sollicité cet honneur insigne pour notre propriétaire, pour le récompenser de sa ligne de conduite et pour témoigner aux Canadiens de la Nouvelle-Angleterre et de Worcester que partout en Europe leur souvenir lui était cher.

“ M. Ferd. Gagnon remercia Mgr Bouland de sa sympathie bienveillante et de l'honneur qu'il venait de lui conférer, et fit quelques remarques sur l'union des Canadiens. Le chapelain, le Rév. P. Leblanc, termina la soirée en remerciant le conférencier l'auditoire et le président.”

FRANCE.—Le 20 janvier dernier, est mort, à Courbevoie, le R. P. Lécuyer, vicaire-général du Tiers-Ordre enseignant de Saint-Dominique. Nommé vicaire-général du Tiers-Ordre enseignant après la mort du P. Lacordaire, le R. P. Lécuyer a gouverné la congrégation pendant vingt-deux ans et a fondé l'école Albert-le-Grand, à Arcueil, l'école de saint Elme, à Arcachon, et l'école Saint-Charles, à Saint-Brienc. Le temps pendant lequel il a gouverné le Tiers-Ordre a été traversé par de terribles épreuves. Après la mort du P. Lacordaire, il avait à conduire les premiers pas encore incertains d'une congrégation naissante. Après la Commune, il avait eu à réparer les ruines de la guerre et les vides qu'avaient faits les massacres dans les rangs des religieux.

Le P. Lécuyer laisse à ceux qui furent ses frères l'exemple d'une vie pleine de mérites. Il est mort à cinquante ans, victime de son dévouement à l'Eglise et à la jeunesse, usé par le travail et par les préoccupations de l'avenir.

—Mercredi dernier, dit le *Monde* de Paris, au milieu d'une assistance sympathique, M^{me} Charles Higgins a abjuré le protestantisme entre les mains du R. P. Dominique, à la chapelle des Passionnistes anglais, avenue Hoche.

—Dans la lettre circulaire que Mgr l'évêque de Nevers a adressée au clergé de son diocèse, à l'occasion des prières publiques, Sa Grandeur a prescrit la récitation, chaque dimanche, au prône de la messe paroissiale, d'une prière à l'intention de l'armée française.

—Le 22 janvier, ont eu lieu, à Sainte-Marie des Batignolles, les obsèques de l'ancien curé de cette paroisse, l'abbé Heuqueville, mort à l'âge de 83 ans, après avoir été curé de cette paroisse pendant quarante-huit ans.

La messe a été dite par M. le curé de Saint-Germain l'Auxerrois.

Dans ce quartier des Batignolles où la libre pensée a exercé tant de ravages, l'abbé Heuqueville, par sa bonté et la dignité de sa vie, s'était fait respecter et aimer de tous les habitants.

LES PAILLETES D'OR.

Les lecteurs de la *Semaine Religieuse* nous sauront gré, croyons-nous, de leur distribuer une à une les pages admirables qui composent ce livre précieux. Notre but, à nous, comme celui de l'auteur des *Paillettes d'or* est de répandre partout la bonne semence du *Père de Famille*. Nous entrerons donc parfaitement dans ses vues en allant puiser à son riche trésor et en communiquant aux âmes chrétiennes une partie du fruit inestimable de ses recherches et de ses labeurs.

ARRÊTE ! LE CŒUR DE JÉSUS EST LÀ !

C'est la devise gravée tout autour d'une image du sacré Cœur de Jésus sur le drapeau et sur la poitrine des zouaves pontificaux et des soldats Bretons.

Qui donc inspira cette parole qui laisse tant de fermeté sur le front et sur le visage tant de sérénité ?

On dit que c'est une mère.

Elle bénissait son fils qui, agenouillé devant elle, allait partir pour défendre Pie IX, et, courageuse mais émue, elle lui disait le dernier adieu, en passant à son cou une médaille du *Sacré Cœur* ; tout à coup elle s'arrête tremblante..... une vision de sang passe peut-être devant ses yeux... puis, elle s'écrie avec un accent inspiré : *Arrête ! le Cœur de Jésus est là !*

Et son visage reprend son calme ; elle embrasse son fils : *Pars, lui dit-elle, je suis rassurée !*

ARRÊTE ! LE CŒUR DE JÉSUS EST LÀ !

Elle sera ma devise, à moi aussi soldat de J.-C., cette éloquente parole ; et je la graverai sur ma table de travail et dans la salle où s'accomplit mon labeur de chaque jour ; et si la *nonchalance*, *l'oï-sivité*, *l'amour-propre* ou *la révolte* venaient s'asseoir près de moi, mes lèvres la murmurerait comme un appel à la vigilance et au courage !

ARRÊTE ! LE CŒUR DE JÉSUS EST LÀ !

Je la graverai cette devise sur le prie Dieu où je m'agenouille le matin et le soir, pour faire ma prière, et aux heures où je sens mon courage faiblir ; et si le démon venait m'entourer d'ennui, s'il essayait d'envelopper ma foi d'un nuage en glissant dans mon âme une pensée de défiance, il reculerait en la lisant près de l'image de mon crucifix.

ARRÊTE ! LE CŒUR DE JÉSUS EST LÀ !

Je la graverai cette devise sur mes vêtements et je la placerai tout près de mon cœur ; et si la *sensualité*, si *l'égoïsme*, *la haine* ou *la vengeance* voulaient pénétrer dans ce sanctuaire où Jésus-seul est le maître, ces vices fuiraient épouvantés et confus.

ARRÊTE ! LE CŒUR DE JÉSUS EST LA !

Je la graverai cette devise sur la porte de la chambre où je repose la nuit ; et si à la faveur des ténèbres, le démon glissait près de ma couche, elle brillerait foudroyante, comme autrefois brillait *le nom de Dieu* que présentait aux regards de ce révolté, l'archange Saint-Michel !

* * *

Oh ! comme elle repose en paix, comme elle marche calme, paisible, comme elle combat forte et invincible, comme elle souffre courageuse et méritante, l'âme qui se sent protégée par le Cœur de Jésus !

Le Cœur de Jésus c'est l'amour qui veille, c'est l'amour qui défend ; c'est l'amour qui donne, c'est l'amour qui guérit !

LES ROSE-CROIX.

M. Coquille, dans le *Monde* de Paris, a publié sur les Rose-Croix, personnages avancés dans la Franc-Maçonnerie, un article dont nous faisons les extraits suivants :

“ Le hasard fait tomber dans nos mains quelques petits volumes renfermant tout le rituel maçonnique. Ils font partie de la succession d'un ancien franc-maçon. Ils n'offrent rien qui ne soit connu, quant à tous les grades inférieurs. Mais ce qu'ils disent des Rose-Croix nous semble utile à connaître et sert à mieux comprendre l'esprit et la portée de la secte maçonnique.

“ ... Nous avons dit que les Rose-Croix avaient leur scène mystique, parodie sacrilège des mystères chrétiens. Voici ce que nous lisons dans le dernier chapitre :

“ On met, de plus, au milieu de la salle, une table couverte d'une nappe, sur laquelle il y a un pain et une coupe pleine de vin. On a soin de proportionner la grosseur du pain et la quantité du vin pour que chaque frère puisse avoir un peu des deux. On met aussi sur la table un petit papier sur lequel on écrit le mot sacré du Rose-Croix. Tout étant ainsi disposé, chacun prend en main une baguette. Toute l'assemblée se range sur deux lignes, c'est-à-dire au nord et au midi. Les surveillants sont à la tête, et le Très Sage entre eux. Celui-ci frappe et avertit que le Souverain-Chapitre reprend son cours et se forme. Les surveillants répètent les paroles. Puis on commence les voyages de cette manière : le Très Sage, suivi de toute l'assemblée, fait sept fois le tour du Chapitre, en commençant par le midi ; ensuite, il s'arrête en face de l'orient, fait le signe, prend le pain, duquel il rompt un petit morceau, puis le donne au premier surveillant qui est à sa

droite, celui-ci en rompt aussi un morceau et passe le pain au frère à droite et ainsi de suite, de manière que le reste du pain arrive au second surveillant qui le mange. Le Très Sage ayant mangé le pain, il prend le vin, en boit un peu, passe la coupe au premier surveillant, qui boit de même et passe la coupe au frère à droite. Le premier surveillant se retourne vers le Très Sage, lui donne l'attouchement en lui disant : *Emmanuel*, et le surveillant répond : *Pax vobis!* La coupe passe et la cérémonie se succède jusqu'au second surveillant, qui rend la coupe et donne l'attouchement au Très Sage. Celui-ci montre à toute l'assemblée qu'il n'y a plus rien dans la coupe. Puis, s'avancant à la table, il prend le papier, l'allume et le met dans la coupe. Quand le papier est complètement brûlé, le Très Sage fait le signe et dit : *Consummatum est.*"

" Quel est là le mot sacré du Rose-Croix ?" C'est l'inscription de la Croix, *Inri*. Ce mot est brûlé, et c'est alors que le Très Sage s'écrie : *Consummatum est!* N'est-ce pas le symbole de l'anéantissement du catholicisme ? On ne saurait en douter.

GÉNÉREUX SACRIFICE D'UN PÈRE CHRÉTIEN.

— Tout récemment, douze jeunes missionnaires de la Société des Missions étrangères montaient tout joyeux à bord du navire qui bientôt allait briser les derniers liens, les emporter loin de la France.

Cependant, avant de partir ils durent encore être les témoins d'un triple sacrifice qui ne manqua pas de raviver dans leurs cœurs les inénarrables douleurs de la séparation.

Le père et la mère de l'un d'entre eux n'avaient pas craint d'accourir auprès de leur fils, bien décidés à l'accompagner jusqu'au dernier moment. Ils vinrent en effet sur le navire ; et là, pendant près d'une heure, *attendirent* le signal de l'immolation.

Déjà l'heure de la séparation a sonné ; il faut partir... Alors le père et la mère du missionnaire tombent à genoux dans une cabine qui les réunit tous ; les douze nouveaux apôtres bénissent ces généreux chrétiens, prononçant ensemble d'une voix émue la formule de bénédiction.

Les deux vieillards se relèvent l'âme brisée, mais ils sont calmes sous le poids de la douleur ; pas un cri, pas une plainte ! Le père se jette dans les bras de son fils ; puis il essuie une grosse larme en contemplant les derniers déchirements du cœur maternel. Le sacrifice est consommé.

Ils sortent du navire pour se rendre à la jetée où les attend une ombre de satisfaction suprême : ils tiennent à voir passer ce navire qui emporte l'objet de leurs plus tendres affections.

Bientôt le navire s'ébranle...Le voici...Il passe devant nous. De part et d'autre nous échangeons à travers l'espace un dernier adieu. Le navire fuit avec rapidité...il va disparaître...et à ce moment, le veillard, qui n'a point cessé de le suivre du regard, s'adresse à moi en ces termes :

“ J'éprouve en moi deux sentiments qui se combattent, c'est un mélange de joie et de tristesse ! La nature doit avoir sa part, il est vrai ; mais ce que je n'ai jamais dit à mon fils, ce que je n'aurais jamais voulu lui dire, de peur de l'influencer, je puis bien vous le dire à vous, maintenant qu'il est en pleine mer : J'avais toujours demandé à Dieu de voir dans ma famille un missionnaire, et voilà qu'aujourd'hui mes vœux sont exaucés ! ”

FAITS EDIFIANTS.

JE GARDE PAPA !

Il y a quelques années le carême était prêché dans la ville de... par deux saints missionnaires. Un soir, pendant que la foule empressée se rendait à l'église, la petite Mathilde de C..... charmante enfant de 10 ans, jouait sur le balcon de la maison ; tout à coup, poussée comme par une inspiration divine, elle abandonne sa poupée et, courant à son père qui lisait un journal : “ Oh ! papa, que je serais heureuse !..... Que faudrait-il pour cela, mon enfant ? — Je n'ose pas... dites, me l'accorderez-vous ? — Oui, ma fille ! — Ah bon ! eh bien, j'étais tout à l'heure sur le balcon et j'ai vu beaucoup de messieurs qui allaient au sermon ; il y en a même plusieurs qui y conduisaient leurs petites filles, et vous papa, vous ne m'y menez jamais ! Ce soir... — Tu veux que je t'y conduise, n'est-ce pas ? — Oui ! ”

Bientôt l'heureuse Mathilde entra dans l'église avec son père. Il la plaça près d'une dame de sa connaissance, parce que, dit-il, une petite fille ne reste pas avec les messieurs, et... faisant semblant d'aller du côté des hommes, il sortit.

Mathilde, qui le suivait des yeux, s'en aperçut, mais ne dit rien ; le lendemain elle voulut, comme par un caprice d'enfant, rester parmi les messieurs avec son père. Le prêtre chargé de maintenir l'ordre voyant cette petite fille : “ Mon enfant, lui dit-il, ce n'est point là votre place. — Monsieur, répondit-elle tout bas, laissez-moi ici, JE GARDE PAPA ! ”

M. de C... entendit cette parole, il fut ému et resta au sermon. Le bon Dieu l'attendait et la grâce, se servant des paroles du prédicateur, pénétra dans son âme. Il voulut aller tous les soirs au sermon ; il fit mieux, il s'approcha de la sainte table le jour de Pâques.

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XIII, 46.

PRIONS POUR NOS MORTS :

Homonius Petelle.—Marguerite Fortier.—Agathe Charlebois.—Alfred Chartrand.—Louis Déjardins.—Philomène Lefrançois.—Charles Ouimet.—Charles Duteuil.—Margaret Lerdon.—Françoise Bourguignon.—Antoinette Barcelo.—J. B. Belanger.—Marie Racette.—Théophile Pouliot.—Marie Lapierre.—Louis Morin.—Hormidas H. Jules.—Rachel Romillard.—Catherine Connely.—Jos. Hamelin.—Celina Dagnault.—F. X. Therrien.—Arthur Lebeau.—Lucie Fillion.—Henry Cuggy.—Celarine Bois.

DE PROFUNDIS.

L. J. A. SURVEYER

Marchand Ferronnier

Tient l'assortiment le plus complet pour églises ou autres édifices publics, consistant en Clanches, Targettes, Charnières (simples ou à ressort), Serrures, Poignées en bronze (nickelées ou en hématite).

—et outre:—

Un grand choix d'articles en argenterie, coutellerie et aussi ustensils de cuisine émaillés, etc.

ISS, rue Notre-Dame

(En face du Palais de Justice)

MONTREAL.

J. ALPHONSE ROBY

Peintre Décorateur

Enseignes et Ornaments
Dorure en tout genre

Quatorze ans d'expérience dans ces spécialités.

Bas prix. — Exécution supérieure.

No. 303, rue Saint-Laurent

MONTREAL.

L. E. N. PRATTE

Importateur et marchand de

PIANOS ET ORGUES

Américains, Canadiens et Européens.

Agence en gros et en détail des célèbres
Maisons suivantes :

PIANOS.

Hazelton Bros., New-York.
Kranich & Bach, New-York.
Dominion Organ & Piano Co., Bowmanville, Ont.
P. H. Herz, Paris, France.

ORGUES.

Dominion Organ & Piano Co., Bowmanville, Ont.
Barn & Co., Woodstock, Ont.
I. J. Mansell, Brockville, Ont.
American Automatic Organ Co., Boston.

Et de plusieurs autres maisons canadiennes et étrangères.

HUIT PREMIERS PRIX et DIPLOMES D'HONNEUR et un SECOND PRIX ont été décernés à mes instruments à l'exposition de la Puissance, Montréal, 1860.

Une centaine de PIANOS à QUEUE, CARRÉS et DROITS et d'ORGUES d'EGLISE et de SALON de toutes descriptions toujours en magasin,

PRIX, de \$50 à \$1500.

On sollicite une visite.

SALLES D'EXPOSITION ET DE VENTE (les plus belles de la Puissance)

20, Rue NOTRE-DAME

(Magasin de musique de A. J. Boucher)

MONTREAL.

COMPTOIR GÉNÉRAL DU CLERGÉ.

L'assortiment le plus complet d'ornements d'église, chasublerie, orfèvrerie, broderies, peintures religieuses, chemins de la croix, cierges, huile d'olive, vin de messe approuvé par les autorités ecclésiastiques.

Département spécial pour la confection des soutanes.

Demandez notre catalogue.

SENECAL & Cie.

220, rue Notre-Dame, Montréal.

Manufactures Françaises d'Ornements d'Eglise.

R. BEULLAC

227 et 229, Notre-Dame centre

MONTREAL.

La maison la plus ancienne et la mieux assortie pour tout ce qui concerne l'ornementation et la décoration des églises.

Ateliers de peinture, sculpture, dorure, autels, statues, tableaux, etc.

Envoi de dessins sur demande.

Adresse : **R. BEULLAC,** Montréal.

**LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH
CADIEUX & DEROME, A MONTREAL.**

PETIT MOIS DE SAINT JOSEPH.

Pensées pieuses pour le mois de Mars, suivies d'une neuvaine, par l'auteur des *Paillettes d'or*, 51^e édition. Petit vol. in-32 de 72 pages. Prix, détail, 5 cts., la douzaine, 40 cts., le cent, \$3.00, franco par la poste.

Combattre le luxe et l'amour des plaisirs qui font aujourd'hui tant de ravages dans la société et conserver la vie de famille qui menace de disparaître, tels sont les fruits que la dévotion à saint Joseph est destinée à produire. Car être dévot à saint Joseph, c'est imiter les vertus admirables qu'il a pratiquées, son humilité, son amour de la pauvreté, du silence et du travail, son détachement parfait des choses d'ici-bas. Être dévot à saint Joseph, c'est vouloir faire régner dans les familles chrétiennes la paix et l'union qui régnaient dans la maison de Nazareth.

Envisageant ainsi la dévotion à saint Joseph, l'auteur du présent opuscule propose à nos méditations et à notre imitation, pour chaque jour du mois de Mars, une des vertus qui ont brillé dans ce saint Patriarche. Chaque exercice est offert à une intention particulière, et se compose de quelques réflexions, courtes et simples, et d'une résolution pratique pour la journée.

Ce petit livre renferme aussi une neuvaine à saint Joseph, des litanies et diverses prières. La piété la plus vive a inspiré ces pages et leur a communiqué une éloquence et un charme bien propres à toucher les cœurs. Du reste l'auteur des *Paillettes d'or* est trop populaire pour qu'il nous soit besoin de faire son éloge. Puisse le *Petit mois de saint Joseph* propager de plus en plus la dévotion à ce Grand Saint, et assurer ainsi le salut des âmes, le triomphe de l'Eglise et le bonheur de la société.

NOTA.—Par un décret du 4 février 1877, N. S. P. le Pape Pie IX accorda la permission de gagner les indulgences du mois de saint Joseph à tous les fidèles qui commenceront les exercices le 16 ou le 17 février pour les finir le 19 mars.

Au Clergé et aux Communautés Religieuses.

HUILE D'OLIVE

d'une qualité supérieure pour les autels et dortoirs, en barils, canistres ou au gallon.

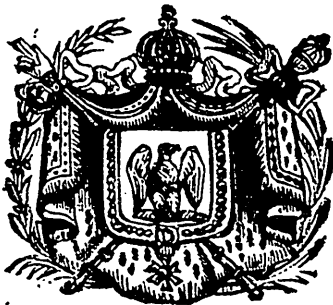
VEILLEUSES DE TOUTES SORTES

CIRE BLANCHE } POUR
 } LES
ET PARAFFINE } **CIERGES**

EN GROS ET EN DÉTAIL CHEZ

R. J. DEVINS, Pharmacien

Voisin du Palais de Justice, Montréal.



RENOVATEUR

PARISIEN

de **LUBY.**

ARTICLE DE TOILETTE.

Approuvé et indispensable, pour la jeunesse perpétuelle des cheveux.

Cette excellente préparation ramène les cheveux gris à leur couleur naturelle et en conserve la beauté; entretient la tête propre et fraîche; donne aux cheveux un lustre et un parfum très agréables; empêche et détruit les pellicules, ne gâte pas la peau ni la coiffure la plus délicate; arrête certainement les cheveux de tomber dans peu de jours, et donne une satisfaction complète à tous ceux qui s'en servent, étant moins cher que toute autre préparation de ce genre, car par son usage on peut se dispenser d'huile ou de pommade.

*En vente chez tous les pharmaciens en grandes bouteilles de 50 cts.
ou six bouteilles pour \$2.50.*

Entrepôt général à Montréal, chez

R. J. DEVINS, Pharmacien

Voisin du Palais de Justice, rue Notre-Dame, Montréal.